

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0741 du 24/07/2020

Arrêté du 10 juillet 2020

ARRETE RECTIFICATIF PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rectificatif porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable
à la Direction générale des Finances publiques.

Date d'application : 01/08/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RECTIFICATIF PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ RECTIFICATIF**portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques**

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2020 portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la direction générale des Finances publiques, année 2020 ;

Vu l'accord de l'intéressée ;

A R R Ê T E :

Article premier

L'article premier de l'arrêté du 15 juin 2020 est retiré en ce qu'il concerne le cadre mentionné ci-dessous :

N° DGFIP	CIV	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		NIVEAU DE DÉTACHEMENT	DATE D'EFFET	DATE PRISE DE RANG
158915	M ^{me}	SOPHIE	LEVY	DRFIP BOUCHES-DU-RHONE	DIRECTION	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE	SIP MARSEILLE 2E/15E/16E	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 1 ^{er} chevron	01/08/2020	01/08/2020

Article 2

À compter du 1^{er} octobre 2020, Mme LEVY Sophie est détachée dans l'emploi de chef de service comptable de 3^{ème} catégorie, pour une durée de trois ans, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	CIV	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION		NOUVELLE AFFECTATION		NIVEAU DE DÉTACHEMENT	DATE D'EFFET	DATE PRISE DE RANG
158915	M ^{me}	SOPHIE	LEVY	DRFIP BOUCHES-DU-RHONE	DIRECTION	DRFIP BOUCHES-DU-RHÔNE	SIP MARSEILLE 2E/15E/16E	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 1 ^{er} chevron	01/10/2020	01/10/2020

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 10 JUILLET 2020
 POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
 CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Jérôme Fournel
ISSN 2268-0756